

PASSERELLE

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE PONT-CHÂTEAU - N°18 - ÉTÉ 2023 - DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2023

www.pontchateau.fr

GRAND ANGLE

Gardez l'équilibre !





© Léa Blanclain

Retour en images...

DU 7 AU 10 AVRIL FÊTE FORAINE

La fête foraine, à l'ambiance festive et familiale, s'est déroulée lors du week-end de Pâques sur l'emplacement habituel de l'allée du Brivet et de la Carrière de Grénébo. Les manèges, les jeux et les stands de restauration ont fait le plein de visiteurs et ravi toutes les familles ayant fait le déplacement !



DU 3 AU 12 MARS LA CORDE RAIDE

Le festival de la guitare de Pont-Château, de retour pour la 5^e édition, a tenu toutes ses promesses ! La Corde Raide, ce sont 9 jours de festivités, d'actions culturelles et d'animations autour de la musique rock. Cette année, l'association Pont D'Zic aura comptabilisé plus de 4 600 festivaliers pour cet évènement qui devient le rendez-vous des amateurs de guitare du coin.

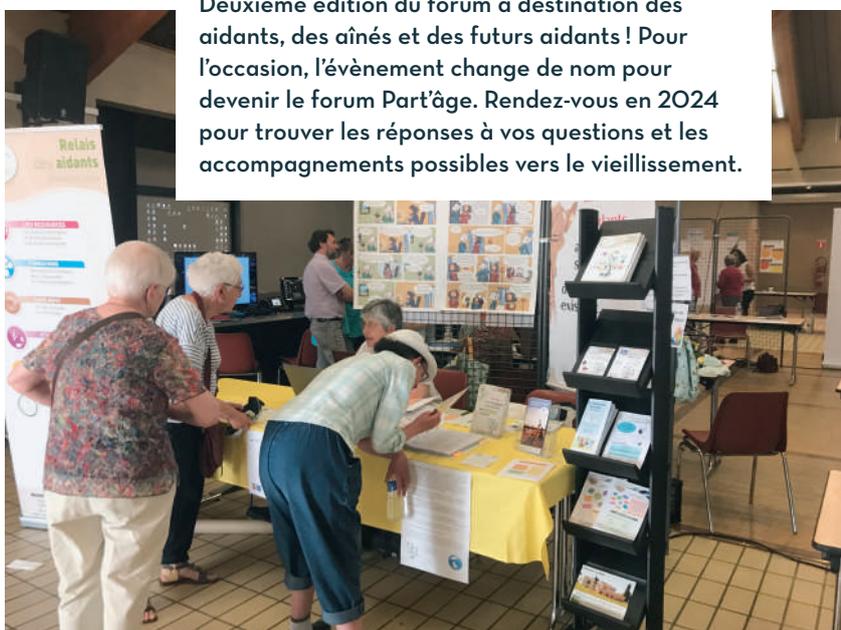
DU 24 AU 26 MARS LA FOIRE EXPOSITION

Sur le thème du Pays Basque, l'organisation bien rodée du comité de Foire Expo a proposé de nouveau un week-end de qualité aux quelque 9 000 personnes qui se sont rendues sur le parc de Coët Roz. Malgré des conditions météo moins clémentes que les années précédentes, les trois jours de foire ont été une réussite.



LE 23 MAI FORUM PART'ÂGE

Deuxième édition du forum à destination des aidants, des aînés et des futurs aidants ! Pour l'occasion, l'évènement change de nom pour devenir le forum Part'âge. Rendez-vous en 2024 pour trouver les réponses à vos questions et les accompagnements possibles vers le vieillissement.



Unis dans la diversité

Il est difficile de commencer l'écriture de cet éditto sans évoquer les actualités nationales tant elles ont marqué les esprits ces derniers mois.

S'il faut prévoir et anticiper la réforme des retraites de manière à assurer la pérennité du système pour les futures générations, il n'en est pas moins que sur le fond et la forme, de forts points de divergence sont ressortis, et les manifestations nombreuses et suivies de la population encadrées par un front syndical uni n'y ont rien changé. Le processus de la réforme adossé à un calendrier très court, a été mené à l'allure TGV. Le recours à l'utilisation de l'article 49.3 de la constitution a aussi fortement marqué les esprits. Les députés ont été purement et simplement privés de vote, car l'issue du vote n'était pas certaine quant à l'adoption de la réforme. Le sentiment d'avoir été floué est fort.

Le travail occupe toute une vie. Les emplois d'utilité sociale de service à la personne, ceux exposés à pénibilités, mal payés et reconnus marquent physiquement et moralement. Les représentants syndicaux ont-ils été suffisamment entendus ? Autre sujet local tout aussi présent dans les esprits : la montée de violence à laquelle le maire de Saint Brévin, Yannick Morez, a été confronté, le conduisant à démissionner de son mandat, car il était inenvisageable de poursuivre dans ces circonstances. Semer le désordre profite à qui ? Avant de vous laisser à la lecture de notre actualité locale, je voudrais conclure par une devise que vous connaissez bien « Unis dans la diversité ».

Les comités de jumelage, créés après-guerre pour tourner une page douloureuse de l'histoire ont développé des liens d'amitié entre habitants de villes jumelées pour découvrir les cultures, les traditions qui permettent ensuite de mieux se comprendre, de respecter ce qui fait l'identité d'un pays, ses valeurs. J'en profite pour saluer les amis de Nassau, ville jumelée avec Pont-Château, que nous avons plaisir à retrouver chaque année et vous invite à nous rejoindre. Les valeurs fondatrices de l'Europe et sa devise « unie dans la diversité » résonnent tout particulièrement lorsque nous pensons à l'Ukraine qui se bat courageusement pour retrouver sa liberté, la liberté de son peuple, de son pays.



Danielle Cornet
Maire de Pont-Château,
Conseillère départementale

Cette unité est à préserver, envers les montées de sentiments ultra-nationaux qui sèment le doute dans l'opinion, pour garder et offrir ce que nous avons de plus précieux : liberté et paix.

Portez-vous bien !



GRAND ANGLE

Gardez l'équilibre !



ÉCHANGES CITOYENS

Le Conseil Municipal des Enfants



CARRÉ D'ARGENT

Les Pont-Châtelains au rendez-vous !

4 ACTUALITÉS

Pont-Château s'embellit !

Espace : des services de plus en plus variés

Hommages

Journée internationale des droits des femmes

Défi Tout à Vélo

Le Vallon des Butineurs

va bourdonner cet été !

8 TRIBUNE DES ÉLUS

15 VIE ASSOCIATIVE

Le Fil, une nouvelle animatrice

Bal des pompiers 2023

Championnats d'Europe de Cyclo-cross

18 INFOS PRATIQUES

État civil

Dates des conseils municipaux

Réinscription aux transports scolaires

22 DÉCOUVRIR ET SORTIR

Un jour, un lieu

La fête à Pont-Château !



PASSERELLE LE MAGAZINE DE LA VILLE DE PONT-CHÂTEAU • n° 18 ÉTÉ • du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 •

Directrice de la publication : Danielle Cornet • Rédaction : Mairie de Pont-Château • Photos : Ville de Pont-Château, Carré d'argent, Communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois, Unsplash.com, Vecteezy.com, Pixabay.com, pxhere.com, M. Lumen, C. Dréno, G. Louya, D. Gourhand, Parc naturel régional de Brière, ESPACEA, Gaia, JM. Larchevêque, SBVB, Région des Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique, Le Fil, Office du tourisme Entre Brière et Canal, Histoire locale de Pont-Château, Léa Blandin, Cie Colin Muset • Impression : Goubault Imprimeur • Tirage : 5 575 ex. Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.



PONT-CHÂTEAU S'EMBELLIT !

LE PÔLE SOLIDAIRE FAIT PEAU NEUVE

TRAVAUX

C'est parti ! Les travaux du pôle solidaire ont commencé... Abrisant à terme les associations du Secours Populaire, des Restos du Cœur et de la Croix Rouge, le bâtiment retrouvera une seconde jeunesse : de grands espaces modernes, aérés, lumineux mais aussi une extension qui créeront une ambiance chaleureuse pour les bénéficiaires. Simultanément, les associations accueilleront le public allée du Brivet. Rapprochez-vous de ces dernières pour connaître les adaptations d'ouverture durant les travaux !



ESPACEA : DES SERVICES DE PLUS

Un nouveau service au sein de l'entreprise à but d'emploi de la commune !

EMPLOI

Espacea continue de grandir et d'ajouter des services à sa carte ! Début avril, c'est donc le pôle de démantèlement des ouvrants qui a ouvert ses portes rue de l'Aunay, au cœur d'une ancienne grange rénovée par les bénévoles et les salariés de l'entreprise au cours des derniers mois pour y accueillir la nouvelle activité. Après 7 mois de dur labeur, voici enfin sur pieds l'espace de travail pour la douzaine de salariés qui travaillent ici au pôle démantèlement. Cet espace vient compléter les locaux déjà en place Zone de l'Abbaye, dans lesquels les employés d'Espacea proposent de nombreuses prestations telles que la couture, le nettoyage de véhicules ou encore des services aux particuliers, entreprises ou collectivités, ainsi que des réalisations en bois de récupération.

« Une place pour chacun », ce sont les mots prononcés par Danielle Cornet, maire de Pont-Château et conseillère départementale, lors de son discours à l'inauguration le lundi 3 avril dernier. Aux côtés de Claude Bourrigault, président d'Espacea, Danielle Cornet a salué le



travail accompli par les bénévoles et les salariés depuis 2017 pour faire grandir ce projet dans le dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, et prouver que les solutions pour inclure les personnes privées durablement d'emploi existent aujourd'hui. C'est dans cette atmosphère d'accomplissement que les nombreuses personnes présentes ont pu faire le tour du pôle démantèlement, et apprécier la présentation de ce nouveau service.

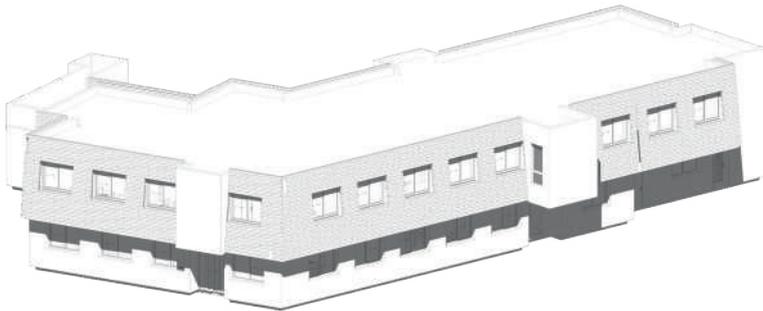
Personnes auparavant privées durablement d'emploi, ces salariés ont désormais en charge le démantèlement des ouvrants

apportés par les menuisiers avec pour objectif de recycler et réemployer les matières premières qui composent ces ouvrants. Aluminium, PVC, verre ou inox, tout est séparé pour être revendu et ainsi échapper à l'enfouissement. Alors que déjà plus d'une tonne de PVC, 100 kilogrammes de ferraille et 200 kilogrammes d'aluminium ont été récupérés et triés par Espacea, la loi responsabilité élargie des producteurs, qui sera bientôt applicable, obligera les professionnels à solliciter des organismes de recyclage. Cette mesure devrait participer au développement de la filière démantèlement



NOUVEL ESPACE AU 5 PLACE DE L'ÉGLISE

TRAVAUX Voilà un chantier qui devrait durer jusqu'à l'été : le bâtiment du 5 place de l'église de Pont-Château va bientôt accueillir le nouveau regroupement du service des impôts. Pour l'heure, les modifications de cloisonnement nécessaires à l'hébergement de ces services, le remplacement des menuiseries extérieures, et la réhabilitation de l'ensemble des installations techniques sont en cours pour le rez-de-chaussée et l'étage qui composent le bâtiment. Sans pour autant changer de tête, c'est un bon coup de jeune pour l'édifice !



Présentation des rénovations d'arrêts de bus

VERS DES ARRÊTS DE BUS ADAPTÉS AUX HANDICAPS

ACCESSIBILITÉ À Pont-Château, déjà trois arrêts prioritaires ont été rénovés pour permettre aux personnes en situation de handicap de prendre le bus en toute sécurité (réhaussement du quai, marquage au sol, largeur de cheminement...) et deux autres sont prévus prochainement. La ville de Pont-Château a donc eu l'honneur de recevoir Béatrice Annereau, conseillère régionale en charge du handicap pour la présentation des rénovations et la promotion du soutien apporté aux communes. La question de la mise en accessibilité des équipements de la commune étant un point central, l'étude de la gare pour l'accès PMR se poursuit en lien avec les services et élus de la Région et de la commune, au même titre que les arrêts de bus prioritaires de la ville.

EN PLUS VARIÉS



Inauguration de l'atelier démantèlement.

et impacter positivement ce beau projet. Plus l'entreprise à but d'emploi aura récupéré de matières, plus le projet de matériauthèque sera proche. En effet, l'ouverture d'un espace dédié à la vente des ouvrants en bon état, des matériaux récupérés lors des démantèlements, complété par les dons d'entreprises des chantiers de construction fait partie des objectifs visés par Espacea dans les deux années à venir. Encore une belle aventure d'emploi et de réemploi !

ÉVITEZ

LA MAXI AMENDE
POUR LA
MINI CROTTE.

ÉCONOMISEZ 135 euros, RAMASSEZ.

DISTRIBUTEURS DE SACS À DISPOSITION.





VILLE DE PONT-CHÂTEAU
Collectivement votre !

Le Vallon des Butineurs va bourd

Le grand retour des animations du Vallon.

ANIMATIONS ESTIVALES

Cet été, le Vallon des Butineurs vous ouvre ses portes : le parc pédagogique dédié à la découverte des pollinisateurs, de leur rôle dans la production alimentaire et dans la préservation de la biodiversité. Au fil du sentier ludique et éducatif situé à Coët Rozic, petits et grands pourront découvrir la place des butineurs dans la protection de la faune et de la flore et mesurer leur importance dans la biodiversité du territoire, ici et d'ailleurs !

Ce n'est pas tout ! Cette année encore, de nombreuses animations seront proposées pour lever le voile sur le monde extraordinaire des abeilles... Alors inscrivez-vous vite, les places sont limitées !



Joseph Rajalu

Ancien adjoint

HOMMAGE

Joseph Rajalu nous a quittés le 30 janvier dernier à l'âge de 88 ans. Élu de 1977 à 1989 auprès du maire Yves Mesnier, Joseph Rajalu était adjoint spécial à Saint-Roch. Engagé pour sa commune, il fut également président de l'association Union Nationale des Combattants à Pont-Château pendant 41 ans, puis président d'honneur à la suite de son retrait de l'association.



Gilles Garry

Ancien Directeur Général des Services

HOMMAGE

Gilles Garry nous a quittés le 2 avril dernier à l'âge de 49 ans. Gilles Garry a accompagné Daniëlle Cornet, maire de Pont-Château, en qualité de Directeur Général des Services de 2017 à 2021. Fédérateur des agents de la commune, il aura notamment conduit la création du Pôle Animations, Vie Associative et Sports.



SOIRÉE D'OUVERTURE DU DÉFI TOUT À VÉLO

EVENEMENT

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Pont-Château encourage les habitants à enfourcher leur vélo pour un défi d'un mois ! Le 5 mai dernier marquait l'ouverture du Défi Tout à Vélo sur la place Dominique David. De nombreuses familles sont venues tester les pédaliers sous toutes leurs formes : vélos smoothies, karts à pédales, tricycles, draisiennes et même manège à pédales ont égayé la soirée. Ainsi démarrait le Défi Tout à Vélo à Pont-Château !



onner cet été !

DÉCOUVREZ MILLE ET UNE ABEILLE !

SAMEDI 15 JUILLET 2023

14h-16h

À partir de 8 ans
Inscriptions à l'Office de Tourisme

EXTRAIRE SON MIEL ET DÉCOUVRIR LA VIE DE LA RUCHE

MARDI 18 JUILLET 2023

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme

CONTE ANIMÉ SOUS LE VIEUX CHÊNE : L'ABEILLE ET LE PAPILLON

MERCREDI 19 JUILLET 2023

10h-12h

À partir de 4 ans
Inscriptions à l'Office de Tourisme

PETIT LABORATOIRE À CIEL OUVERT

VENDREDI 21 JUILLET 2023

10h-12h

À partir de 7 ans
Inscriptions à l'Office de Tourisme

CONCERT ACOUSTIQUE HANDPAN

DIMANCHE 23 JUILLET 2023

16h

JEUX DE SOCIÉTÉ SOUS LE CHÊNE

LUNDI 24 JUILLET 2023

16h-18h

À partir de 8 ans
Inscriptions à l'Office de Tourisme

ATTRAPEZ-LES TOUS !

MARDI 25 JUILLET 2023

14h-16h

À partir de 4 ans
Inscriptions à l'Office de Tourisme

PETIT LABORATOIRE À CIEL OUVERT

MERCREDI 26 JUILLET 2023

10h-12h

À partir de 7 ans
Inscriptions à l'Office de Tourisme

HISTOIRES SOUS LE GRAND CHÊNE (ASSOCIATION LE FIL)

JEUDI 27 JUILLET 2023

14h-16h

Inscriptions à l'Office de Tourisme

EXTRAIRE SON MIEL ET DÉCOUVRIR LA VIE DE LA RUCHE

VENDREDI 28 JUILLET 2023

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme

INITIATION À LA MACRO ET LA PROXIPHOTOGRAPHIE

SAMEDI 29 JUILLET 2023

9h-12h

Apporter et savoir utiliser son matériel

Inscriptions à l'Office de Tourisme

DÉCOUVREZ MILLE ET UNE ABEILLE !

LUNDI 31 JUILLET 2023

14h-16h

À partir de 8 ans
Inscriptions à l'Office de Tourisme

RELAXATION : LAISSEZ-VOUS BERCEUR PAR LES INSTRUMENTS

SAMEDI 5 AOÛT 2023

11h-12h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme

CONTE ANIMÉ SOUS LE VIEUX CHÊNE : L'ABEILLE ET LE PAPILLON

JEUDI 10 AOÛT 2023

10h-12h

À partir de 4 ans
Inscriptions à l'Office de Tourisme

INITIATION À LA MACRO ET LA PROXIPHOTOGRAPHIE

SAMEDI 19 AOÛT 2023

9h-12h

Apporter et savoir utiliser son matériel

Inscriptions à l'Office de Tourisme

JEUX DE SOCIÉTÉ SOUS LE CHÊNE

LUNDI 21 AOÛT 2023

16h-18h

À partir de 8 ans
Inscriptions à l'Office de Tourisme

EXTRAIRE SON MIEL ET DÉCOUVRIR LA VIE DE LA RUCHE

MERCREDI 23 AOÛT 2023

16h-18h

Inscriptions à l'Office de Tourisme

CONCERT AU LEVER DU SOLEIL RENDEZ-VOUS DE L'ERDRE

MERCREDI 30 AOÛT 2023

8h

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Chaque 8 mars depuis 1977, le monde célèbre les avancées au sujet des droits des femmes. C'est ainsi que cette année, de nombreux ateliers de sensibilisation et plusieurs animations ont été proposés sur la commune de Pont-Château du 6 au 19 mars 2023.

CAUSE

La médiathèque de Pont-Château, a mis en avant durant toute cette période de nombreuses œuvres traitant du Féminisme, des normes de genre ou encore d'émancipation. Toujours au sein de la médiathèque, Arlette Gelabert, ancienne comédienne et professeure de théâtre, aujourd'hui auteure, est intervenue pour une lecture théâtralisée de son recueil traitant des difficultés rencontrées par les femmes pour accomplir leurs rêves. Elle a également animé un atelier de lecture à haute voix au travers de textes sur l'égalité hommes-femmes. La parole s'est ouverte lors d'une séquence d'échanges et de sensibilisation sur les inégalités à la suite d'interviews « micro-trottoir » réalisées par l'association *Les pieds dans le paf* dans les rues et dans les commerces de la commune.

Le cinéma *La Bobine* a également participé à l'action en proposant le ciné-débat autour du film ligérien « Les croquantes » retraçant le quotidien d'agricultrices du département.

Enfin, une exposition sur l'évolution des droits des femmes ainsi que des permanences juridiques se sont tenues en l'espace des solidarités, rue Maurice Sambron. Rendez-vous en 2024 pour de nouveaux temps-forts !



ZAN quésaco ?

Le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) est un concept récent qui vise à limiter la consommation des espaces naturels et agricoles en France. Ce phénomène d'artificialisation des sols consiste en la transformation de terres agricoles, de forêts, de prairies en zones urbaines, industrielles ou commerciales. Ce processus entraîne des conséquences importantes pour l'environnement, notamment la perte de la biodiversité, la dégradation des sols, la diminution de la qualité de l'air et de l'eau.

En France, la consommation d'espace représente environ 24 000 hectares par an d'après le CEREMA, soit l'équivalent de 115 terrains de football chaque jour. En Loire-Atlantique, ce phénomène est particulièrement visible, le département est le plus artificialisé de la région mais aussi le plus peuplé.

Le ZAN se décompose en deux séquences. La première séquence, qui s'étend de 2021 à 2030, consiste à réduire de moitié la consommation d'espace.

Cela signifie que chaque terrain où il y a une construction ou qui est aménagé (zone de loisirs, terrain de sport, etc.) est considéré comme consommé. Même

les constructions légères ou faibles en surface sont prises en compte, ainsi que toute modification du sol. Cette réduction de la consommation d'espace est un premier pas important pour ralentir l'artificialisation des sols.

La seconde séquence, qui s'étend de 2030 à 2050, vise à réduire de 50 % l'artificialisation des sols. Pour arriver à un ZAN en 2050, il faudra renaturer 100 m² pour chaque nouvelle construction de 100 m². Cette réduction de l'artificialisation est un enjeu majeur pour protéger l'environnement, la biodiversité et préserver les terres agricoles.

Les conséquences du ZAN sur les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) sont importantes. Les communes doivent prendre en compte cette règle de réduction de la consommation d'espace dans leur révision de PLU. Les communes qui ont récemment révisé leur PLU devront également se conformer à cette règle en diminuant leurs zones constructibles. Cela implique un profond changement dans la vision du développement d'un territoire où jusqu'ici l'étalement urbain était privilégié car moins coûteux et plus facile à mettre en œuvre que la réhabilitation de zone déjà urbanisée.

Le potentiel futur de zone constructible, hors zone déjà artificialisée, représentera la moitié de ce qui a été consommé de 2011 à 2021, auquel il faut enlever ce qui a été consommé depuis 2021. Ce potentiel à construire est à partager en zone d'habitation et zone économique, car il n'est pas concevable d'accueillir des habitants sans offrir la possibilité de travailler sur le secteur. Il est donc important de trouver un équilibre entre le développement économique et la protection de l'environnement.

Il reste encore des zones floues dans la mise en place du ZAN. Par exemple, est-ce que tous les territoires devront faire le même effort ? Ou certains se verront faire un effort de 45 % et d'autres de 55 % ? Y a-t-il des projets à une échelle régionale ou nationale qui doivent être décomptés de la consommation des communes sur lesquels ils sont implantés ? Comme notre nouveau lycée par exemple...

C'est dans ce contexte mouvant que nous travaillons pour l'avenir de Pont-Château. Soyez assurés que notre fil rouge est et restera l'intérêt général.

Très bel été à vous tous.

L'équipe « Pont-Château avec Vous »



**quartier
d'été
2023**

le retour de votre
agenda culturel

LA SAISON ESTIVALE S'ANNONCE RENVERSANTE !

Programme joint à votre magazine et disponible sur pontchateau.fr

**VILLE DE
PONT-CHÂTEAU**
Activer la ville.

À l'heure des remises en question écologiques et de la préservation de la biodiversité, le développement des mobilités douces est au cœur des réflexions. L'adaptation du cadre de vie est en marche pour laisser la place aux vélos dans le quotidien des pont-châtelains, et ainsi accompagner les changements de pratique pour un monde plus vert ! Alors, prêt à enfourcher son vélo ?



Gardez l'équilibre !

Viennent les beaux jours dans le cœur de ville et les villages de Pont-Château. On sort à nouveau les vélos, on déambule à pied pour se promener, faire ses courses, rejoindre des amis. Désormais, la ville se transforme pour accueillir ces modes de déplacements doux, et permettre de partager les rues entre tous les usagers. Si le défi « mobilités douces », dont l'appellation englobe tous les modes de déplacements qui ne requièrent que l'énergie humaine (vélo, marche, trottinette, etc.), reste au cœur de la problématique de transition énergétique, la commune voit plus loin : la cohabitation entre tous les modes, collectifs et individuels, actifs et motorisés.

RELIER LES POINTS STRATÉG



Le début d'année 2023 marque le lancement de l'expérimentation d'une voie douce traversante de la ville. Du nouveau giratoire de la Grivolais, en passant par les feux de Quéral et jusqu'au centre par la rue Maurice Sambron, le parcours en marquage jaune expérimental a pour objectif de tester l'itinéraire afin d'évaluer sa cohérence et son efficacité, mais également d'identifier les points noirs de la circulation à sécuriser. À l'issue de cette phase de test, sous réserve de résultats satisfaisants, les aménagements définitifs seront réalisés. Les usagers sont donc invités à faire part de leurs remarques, avis et propositions via l'adresse mail : secretariat.general@pontchateau.fr

En prenant en compte les enjeux autour de la création du nouveau lycée de Pont-Château et l'accueil des élèves, une autre liaison douce vers le centre en construction simultanée de l'édifice permettra de sillonner la ville de part en part de manière sécurisée et agréable. Ainsi, l'accès au cœur de ville et à la gare en sera simplifié. La multiplication des itinéraires vélos sur la commune s'accompagne d'aménagements en adéquation avec la métamorphose de la ville. L'installation de stationnements vélos dans les points stratégiques, autour des services de proximité notamment, est en cours.

Bientôt, les cyclistes emprunteront la voie douce au détour de trajets quotidiens, ou encore de balades à l'occasion ! Ils apprécieront la verdure environnante, la passerelle au-dessus du Brivet, mais aussi la riche biodiversité de notre territoire.

DES RAILS AU

Autrefois, le train passait ici.

Aujourd'hui, ensevelis sous la verdure, les rails ne sont plus utilisés pour leur principale fonction. Alors, quel avenir pour le sentier ? C'est l'objet du projet en collaboration avec la CARENE, la Communauté de Communes de Pont-Château / Saint Gildas des Bois et la SNCF.

Réelle richesse paysagère, cette promenade de 13,7 kilomètres de Montoir-de-Bretagne à Pont-Château, passant par Besné et Donges, est sur le point d'être requalifiée et perfectionnée pour les cyclistes.

LIQUES



Si les projets vélos touchent le centre, les villages attirent également l'attention sur le sujet de la sécurité routière et notamment au niveau de la pratique du vélo. Les réunions publiques pour les riverains vont bon train : pour exemple, la présentation du projet d'aménagement des voies de Saint Roch a réuni une cinquantaine de personnes. De cet échange avec les principaux intéressés est ressorti un programme d'aménagement : une voie partagée, une signalisation spécifique, un stationnement interdit sur les zones de voies partagées... Autant de changements qui apaiseront les traversées de Saint Roch et l'accès au centre-ville.



LE MOT DE

Sébastien COIRRE,
Conseiller municipal

Quelle est la place en devenir du vélo à Pont-Château ?

Le devenir est basé sur le mode de cohabitation. Nous souhaitons mettre en place une transition qui se veut à l'écoute des modalités de déplacements existantes tout en accompagnant le passage vers cette pratique plus écologique et apaisée.

Quels sont les projets en cours ou à venir qui suivent cette démarche ?

Nous avons la volonté de développer la pratique du vélo pour la future génération à travers le programme « SAVOIR ROULER A VELO » permettant aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. Le dispositif permet aux jeunes de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome et plus sécurisée dans les conditions réelles de circulation.

Nous souhaitons aussi relier les différentes zones actives par des voies, marquages, zones favorisant l'insertion de la mobilité active.

Enfin, nous souhaitons rendre le parcage de vélo plus disponible et sécurisé en développant plus de parcs à vélo proches des lieux de vies et des transitions de mobilités (gares, covoiturage, etc.)

Quel apport pour les pont-châtelains ?

Moins de voitures, moins de bruits pour une meilleure qualité de vie pour tous. Marcher ou pédaler, c'est bon pour la santé physique et mentale.

Pour une ville plus verte et dans un élan collectif pour la préservation de l'environnement, optez pour le vélo ! En plus d'éviter les axes de circulation saturés, ce moyen de transport vous assure une activité physique régulière.

X PÉDALES

Facilement accessible à partir de la gare de Pont-Château, elle permettra d'optimiser les trajets du quotidien par des liaisons douces rapides entre les communes traversées par cette ancienne voie ferrée. L'étude des sols est en cours pour déterminer les aménagements nécessaires à la sécurisation des trajets le long de la voie. Sur Pont-Château, l'itinéraire traverse la voie ferrée : cette section n'étant pas circulaire, l'aménagement consistera en une traversée réversible.



LE MOT DE

Danielle CORNET
Maire de Pont-Château,
Conseillère départementale

L'aménagement de l'ancienne voie ferrée en voie verte est attendu. Elle offrira sur un peu plus de 13 km, un nouvel espace sécurisé pour le déplacement vélo rapide entre Montoir-de-Bretagne, Besné, Pont-Château, la course à pied pour les adeptes et les balades familiales au cœur d'une nature préservée.

Du vélo, en passant par le train, ou même à pied, la ville de Pont-Château ouvre la voie aux différents modes de déplacements. Partagez la ville, partagez l'espace, et pensez à partager vos trajets !

VÉLO : DE L'ACHAT À LA L

L'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE), vous y avez pensé ?

C'est la révélation ! Le *Bonus Vélo* est prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 : des aides de l'État de 300 € à 2 000 € pour l'achat d'un vélo électrique, vélo cargo, vélo adapté, etc.

Vélo simple neuf à assistance électrique

Bénéficiez d'un bonus de 400 € maximum (ou 40 % du prix) pour l'achat d'un vélo neuf à assistance électrique (VAE) si vous êtes en situation de handicap, ou si votre revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 6 358 €.

Ce bonus s'élève à 300 € dans le cas où votre revenu fiscal de référence par part est compris entre 6 358 € et 14 089 €.

Vélo cargo, pliant et remorque électrique

Au maximum, vous pouvez prétendre à une aide de 2 000 € pour l'achat d'un

vélo cargo permettant le transport de personnes ou de marchandises, mais aussi pour les vélos pliants (idéal dans les transports en commun) ou pour les remorques électriques si votre revenu fiscal par part est inférieur ou égal à 6 358 € ou que vous êtes en situation de handicap.

De la même manière, le bonus s'élève à 1 000 € pour un revenu fiscal par part compris entre 6 358 € et 14 089 €, ou pour une entreprise, une association, une collectivité. Des solutions pour tous, et plus de raison de ne pas en profiter !

Et la location Vélila, le service de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château / Saint Gildas des Bois ?

S'essayer au vélo électrique avant achat, ou choisir l'option location, c'est désormais possible avec *Vélila* ! Ce service de location de vélos à

À PIED OU EN TRAIN ?

ET POUR LES PIÉTONS ?

La sécurité des usagers étant primordiale, le rond-point de la cafetais est maintenant doté d'un plateau piétonnier route de Vannes. Intégré au programme visant à développer les déplacements à pied et à vélo, cette opération s'élève à 25 000 euros et offre aux passants un plateau surélevé, sécurisé réduisant la vitesse autorisée à 30km/h sur une longueur de 15 mètres. Pour compléter l'aménagement, l'installation de rampants, d'un îlot et des signalisations horizontales et verticales prendront également forme. La route concernée étant départementale, la commune assurera l'entretien du plateau, des marquages, de la signalisation, du mobilier urbain et des ouvrages d'eau pluviale, tandis que le Département assurera l'entretien permanent de la chaussée.



Nouvelle traversée sécurisée pour les usagers grâce au plateau piétonnier.

LOCATION...

assistance électrique est proposé par la Communauté de Communes de Pont-Château / Saint Gildas des Bois et par le département de Loire-Atlantique. Pour louer l'un des 70 vélos ou l'un des 3 vélos cargo, vous devez :

- résider sur le territoire de la Com. Com. du pays de Pont-Château / Saint Gildas des Bois : un justificatif de domicile et une copie de votre pièce d'identité seront demandés,
- avoir 18 ans minimum,
- posséder une assurance responsabilité civile,
- effectuer une seule location par foyer.

 Pour plus d'informations, contactez la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois : Service Transports Équipe Vélila 02 40 88 25 27 ou velila@cc-paysdepontchateau.fr



VOUS VOUS DÉPLACEZ PLUS LOIN ? PRENEZ LE TRAIN !

La gare, trésor de mobilité au cœur de Pont-Château ! Sur la ligne de Savenay à Landerneau, notre jolie gare permet à nombre d'entre nous de se déplacer de manière fluide, écologique et sur des trajets très empruntés. Desservie par des TER du réseau SNCF, il est possible de circuler entre Nantes ou Saint-Nazaire et Redon ou Quimper en toute facilité. Aménagée pour simplifier les déplacements, le guichet vous accueille pour vous conseiller sur des déplacements spécifiques, vos abonnements, récupérer vos billets. La rampe direction Nantes facilite l'accès au train. Mais ce n'est pas tout ! La gare a été incluse dans le schéma de mise en accessibilité des gares : les études techniques pour mise à hauteur des quais et marchepied du train sont en cours impliquant la SNCF, la Région

des Pays de la Loire et la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château / Saint Gildas des Bois. La gare suit le mouvement de pédale et proposera des stationnements vélos

supplémentaires. Ainsi, toutes les conditions sont réunies pour adopter une mobilité plus respectueuse de l'environnement !



6^E ÉDITION DU BAL

POMPIERS

L'Association du bal des sapeurs-pompiers

vous accueillera de nouveau le samedi 26 août 2023 à 18h30 ! Le fameux bal des pompiers, ouvert à tous et gratuit, promet une fête mémorable. La soirée débutera par une animation musicale, puis un orchestre prendra le relais. Une restauration et une buvette prendront place dans l'enceinte de l'évènement, proche de l'espace réservé aux enfants avec des activités variées : une structure gonflable, une pêche à la ligne ainsi qu'une initiation au cirque ! Le traditionnel show des pompiers se mettra en marche à partir de 23h30, pour enfin être clôturé par le feu d'artifice de minuit.



LA NOUVELLE ANIMATRICE EST ARRIVÉE

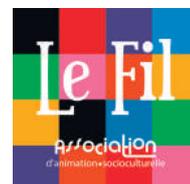
LE FIL

Depuis le 13 avril, Le Fil a accueilli sa nouvelle animatrice coordinatrice. Elina Trimboli a le plaisir de rejoindre l'association aux côtés de Bahija et des sept administrateurs afin d'accompagner les envies et les initiatives des habitants. Elle succède à Aurélie Agasse qui s'est investie durant 3 ans à l'Espace de Vie Sociale de Pont-Château. Originnaire de Saint-Nazaire, Elina est diplômée d'un DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) animation sociale et est très attachée à l'implication citoyenne. Vous aurez l'occasion de la croiser sur les prochaines animations et lors d'évènements locaux ! N'hésitez pas à passer les voir sur les horaires d'ouvertures pour leur partager vos idées (activités, actions citoyennes, papotages...)



Elina, nouvelle animatrice et Bahija, chargée d'accueil

Le Fil reste à votre écoute par mail : evsponchateau@gmail.com, par téléphone : 02 40 61 50 02 ou en vous rendant à la Maison des Associations 7 place de l'église.



LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE CYCLO-CROSS



Réunion d'organisation des championnats d'Europe de Cyclocross.

SPORT

Alors que sur la terre de Coët Roz résonne encore le passage de milliers de coureurs, elle se prépare aujourd'hui à accueillir les Championnats d'Europe de Cyclo-Cross. Les 3, 4 et 5 novembre prochains vibrera le parcours sous les roues des plus grands athlètes de la discipline. En attendant, la préparation de cet évènement international bat son plein : la création et l'aménagement du parcours, l'organisation de l'accueil des délégations, les réservations des prestataires... Tout est mis en œuvre pour que ce rendez-vous soit réussi ! Le comité d'organisation local se réunit très régulièrement afin de balayer tous les sujets attenants à l'accueil de cet évènement. Pont-Château étant bel et bien terre de cyclo-cross, rendez-vous en novembre pour la compétition !

FINANCES

Budget 2023



QUESTIONS À

Stéphane Poilvé,
Adjoint délégué aux finances

Quelle est la situation financière de la commune de Pont-Château ?

Le budget de la commune de Pont-Château pour l'année 2023 s'élève à **22 millions d'euros**. La situation financière de la commune est bonne, avec un résultat positif en section de fonctionnement de plus de **2,1 millions d'euros en 2022** et de plus **1 million d'euros** en section d'investissement. La CAF (Capacité d'Autofinancement Nette) est de **1 802 950 €**.

Cependant, malgré une gestion rigoureuse de l'argent public, la fiscalité locale va devoir évoluer pour la deuxième fois depuis 2017.

Quels sont les impacts du contexte national et international sur la commune de Pont-Château ?

Plusieurs phénomènes auront des conséquences importantes sur l'équilibre budgétaire de la commune, tels que l'inflation qui a un impact direct sur la facture énergétique (**+ 275 k €** pour l'année 2023, au lieu des 165 k€ annoncés il y a quelques mois), ainsi que la fragilité du versement de la dotation de solidarité urbaine (DSU) pour Pont-Château. Cette perte serait de **325 000 € / an**. Dans ce contexte, la capacité d'autofinancement de la commune passerait à **548 k € en 2025**, ce qui est trop faible pour une commune comme Pont-Château. Il faut compter environ **1,2 million d'euros** chaque année pour des travaux non structurants (entretien des locaux, travaux extérieurs...).

Quels sont les objectifs en matière de gestion budgétaire pour la commune ?

Les objectifs de l'équipe municipale sont d'assurer un développement harmonieux de la commune, répondant aux mieux aux

attentes des habitants dans le respect des équilibres budgétaires. Ces équilibres sont le maintien d'une capacité d'investissement pour l'année et les années à venir et un niveau d'endettement raisonnable. Cependant, le maintien d'une fiscalité constante apparaît intenable, au vu d'une éventuelle perte du versement de la DSU.

Pont-Château est-elle la seule commune à devoir augmenter ses taux ?

Non, plusieurs villes sont également contraintes d'augmenter leurs taux. (**Par exemple : Vertou + 15,5 %, Blain + 18 %, Chateaubriant + 4,5 %, Ancenis-Saint-Géréon + 5 %, Orvault 9 %, Saint-Brévin les Pins + 10 %, Redon + 7 %**)

Pour la commune de Pont-Château, le taux du foncier bâti passe de **37,8 % à 39,76 %, soit + 5 % d'évolution**. Cela représente en moyenne 6,8 euros par mois par logement. Les locataires ne sont pas impactés. Les élus ont conscience que les effets subis par la collectivité sont également supportés par les habitants (inflation, hausse du carburant, hausse de l'alimentation...). Les impôts permettent notamment de financer les services publics. Ainsi, l'augmentation des taux permettra notamment d'augmenter la participation communale allouée aux écoles publiques et privées de la commune, de maintenir les tarifs de restauration scolaire à un niveau raisonnable, de renforcer le pôle Vie scolaire, enfance et d'étendre la capacité d'accueil de la commune grâce à l'ouverture d'un nouveau site, de renforcer le pôle AVAS pour offrir un accompagnement de qualité aux associations, de conforter les fonctions supports de la collectivité pour adapter les outils à la gestion administrative aux procédures de dématérialisation des usages numériques, d'accompagner les pôles Cadre de vie et bâtiments afin de maintenir la qualité des espaces publics.

LES PRINCIPAUX PROJETS STRUCTURANTS VOTÉS AU BUDGET 2023 :

Création de liaisons douces
gare - lycée - Saint-Roch

Travaux d'aménagement
des abords du collège

Aménagement abords lycée
et mesures environnementales
compensatoires

Aménagements de sécurité
villages

Salle du Rocher - Réhabilitation
et extension

Structures de jeux extérieurs

Bâtiment 3-5 place de l'Église -
travaux de rénovation

Points d'arrêt transport -
Travaux d'accessibilité

Défense incendie

Gestion des archives communales

Salle multifonction gymnase
Quéral

Maison de santé

Pôle solidaire - Réhabilitation
et extension

Extension parc à vélos gare

Travaux d'isolation et de
rénovation dans les écoles

Le conseil municipal des enfants

Élus pour deux années de mandat, les petits pont-châtelains ne manquent pas d'idées pour créer des projets autour des sujets qui leur tiennent à cœur. Trois commissions composent le Conseil Municipal des Enfants : la commission « Environnement », la commission « Sport » et la commission « Vivre ensemble ». Évènements à venir ou actions en construction, revenons sur les temps-forts 2023 imaginés par les enfants du CME !

LA COMMISSION « VIVRE ENSEMBLE »

JEUNESSE

Déterminés à combattre le harcèlement sous toutes ses formes, les élèves composant la commission ont remué leurs méninges afin de trouver un format pour prévenir les comportements harceleurs, et aider les personnes victimes. Les enfants ont donc été accompagnés par la compagnie de théâtre Colin Muset, d'Herbignac, pour composer une pièce de théâtre. Après un stage de deux jours pour créer la pièce et s'entraîner pour la représentation, la commission s'est produite sur la scène du Carré d'argent, devant une salle remplie par tous les élèves de CM1 et de CM2 de la commune.

À la suite du spectacle, un débat a été animé par une psychologue, et les enfants du public se sont montrés très intéressés par le sujet du harcèlement.



INSTALLEZ VOTRE PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES

ENVIRONNEMENT

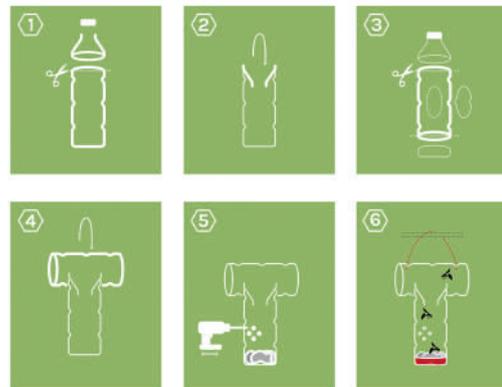
Le frelon asiatique, ennemi juré de l'abeille, peut causer la perte de nombreuses colonies et s'avère être un danger sérieux pour l'Homme. Chaque année, de violentes attaques spontanées entraînent des piqûres très douloureuses, avec parfois des effets dramatiques. Si cette espèce envahissante se fonde dans la masse, il reste néanmoins reconnaissable par sa taille supérieure aux abeilles et aux guêpes, mais aussi par la bande orange sur l'abdomen et sa teinte noire.

Tous les habitants, face au risque de santé publique, sont invités à être vigilants. Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, contactez la Police Municipale au 02 40 01 63 42.



Ainsi, au printemps (d'avril à fin juin) et à l'automne (de la fin de l'été jusqu'aux premières gelées) piégez les frelons asiatiques ! Le piège permettra la capture des fondatrices au printemps et celle des fondatrices et des ouvrières à l'automne. Une fondatrice en moins, c'est un nid en moins ! L'ensemble des foyers disposant d'un jardin est invité à s'engager dans le piégeage sélectif.

CRÉEZ VOTRE
PIÈGE SÉLECTIF
100% RÉCUP' !



UNE FONDATRICE EN MOINS,
UN NID EN MOINS.

en action



LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT »

Les élèves de la commission environnement ont imaginé puis créé des jardinières en bois de récupération de palette. Les trois jardinières ont été conçues par les quatre élèves de la commission : Analyne,

Maiwenn, Sarah et Lou-Ann, sous l'œil avisé de René Gérard de l'association l'Outil en main de Pont-Château qui les a accompagné dans la conception. Les jardinières seront mises en place à Saint Roch, à Saint Guillaume et devant la Maison de l'Enfance !



LA COMMISSION « SPORT »

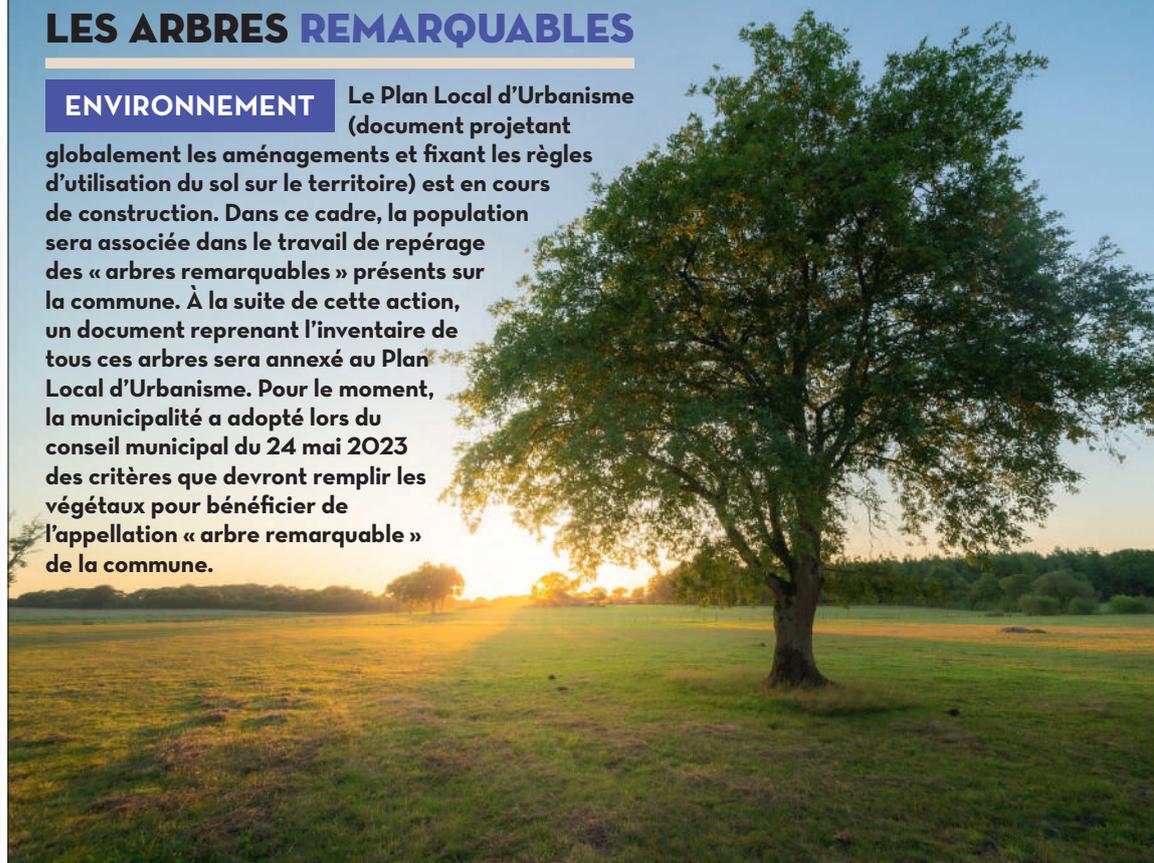
Le mercredi 21 juin 2023, la pelouse du Landas accueillera la Journée Sportive organisée par la commission sport du Conseil Municipal des Enfants. De 13h à 16h30, la centaine d'enfants de l'accueil de loisirs les P'tits futés participera à de nombreuses activités en lien avec l'olympisme, dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 obtenu par la commune. Une journée sous le signe du partage et des valeurs sportives !



LES ARBRES REMARQUABLES

ENVIRONNEMENT

Le Plan Local d'Urbanisme (document projetant globalement les aménagements et fixant les règles d'utilisation du sol sur le territoire) est en cours de construction. Dans ce cadre, la population sera associée dans le travail de repérage des « arbres remarquables » présents sur la commune. À la suite de cette action, un document reprenant l'inventaire de tous ces arbres sera annexé au Plan Local d'Urbanisme. Pour le moment, la municipalité a adopté lors du conseil municipal du 24 mai 2023 des critères que devront remplir les végétaux pour bénéficier de l'appellation « arbre remarquable » de la commune.



- 1 Coupez la partie supérieure de la première bouteille en plastique, et retirez le bouchon.
- 2 Placer la partie supérieure retournée dans la bouteille. Vous pouvez agraffer les deux parties.
- 3 Coupez les parties supérieures et inférieures de la seconde bouteille, et créez une ouverture au centre.
- 4 logez la partie supérieure de la première bouteille dans l'ouverture de la seconde.
- 5 Placez des cailloux dans le fond du piège.
Le frelon vivant attire plus de ses congénères en libérant des phéromones. Il ne faut donc pas qu'il se noie.
- 6 À l'intérieur, versez L'APPÂT :
1/3 bière brune ou panaché
1/3 sirop cassis ou grenadine
1/3 vin rouge

Ce mélange attire plus particulièrement les frelons et piège moins les autres insectes.

Placez-le ensuite en hauteur (environ 1m).

Infos pratiques

Aléop, je m'informe sur les transports scolaires !

Inscription, horaires, tarifs, contacts ...
Rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr



Année scolaire
**2022
2023**



Aléop PAYS DE LA LOIRE
aleop.paysdelaloire.fr

Modification des horaires d'ouverture de la mairie



À partir du 11 septembre 2023, la mairie sera ouverte :

- Lundi matin uniquement de 8h30 à 12h30
- Mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
- Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Jeudi matin uniquement de 8h30 à 12h30
- Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Samedi 10h00 à 12h00 (État Civil uniquement)

Les permanences État Civil du samedi matin seront suspendues du samedi 15 juillet 2023 au samedi 19 août 2023 inclus.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Souhaitons la bienvenue à

Soan HALGAND	19.07.2022
Emilio ALIBERT	19.07.2022
Aaron ORHAN	01.08.2022
Loéline CARISSAN	12.12.2022
Kelan CORVALAN	13.12.2022
Lily HEBERT	20.12.2022
Sirius ALAUX GUILLOT	31.12.2022
Lyam JOSSE PRUVOST	08.01.2023
Isaac BRANCHEREAU	17.01.2023
Milann BERTHEBAUD	24.01.2023
Alie CHAUROIS	25.01.2023
Adam BETTAIEB	29.01.2023
Raphaëlle NAUDON	29.01.2023
Romy KERROUALT	02.02.2023
Massilia HENRY	06.02.2023

Irwan ROCHETEAU ROBERT	10.02.2023
Anaia PLAISANCE	12.02.2023
Lucas DOUSSET	16.02.2023
Emilio MORALES DEMAY	25.02.2023
Romain DUCHAMP	03.03.2023
Alix GARENTON	08.03.2023
Léopold GAULTIER DE LA RICHERIE	24.03.2023
Julinne ANIORTE PETROZZANI	30.03.2023
Shaun LE HENAFF	30.03.2023
Alice MEIGNEN	31.03.2023
Eydann OLLIVIER LECUYER	31.03.2023
Adam MOZLEY	01.04.2023
Nathanaël NOBLET CORNET	12.04.2023
Adélia PERRAIS	17.04.2023
Juliette CHINCHOLE	24.04.2023
Lucien LEHMANN	03.05.2023
Roxane LEHMANN	03.05.2023
Ema BOUSSAUD	04.05.2023

Jeanne LORIEUX MONCHATRE	04.05.2023
Marceau MOYON	06.05.2023
Léon KRYNICKI	08.05.2023

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à

Mathieu ROUX et Floriane MESSAGER	17.12.2022
Fabien JOALLAND et Alejandra BRICENO BENITEZ	18.02.2023
Geoffrey BRIAND et Amélie PONTAC	18.03.2023
Mickaël GUIHÉNEUF et Fabienne PERRAUD	06.05.2023
Quentin FRANÇOIS et Cynthia SEMEZ	13.05.2023
Jean-Marc CHÉRON et Blandine LELIEVRE	17.05.2023

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Aucun rendez-vous n'est actuellement disponible sur la plate-forme CNI/PASSEPORTS. Tous les créneaux sont réservés jusqu'au vendredi 8 septembre 2023.

Le **lundi 11 septembre 2023**, une nouvelle plateforme sera disponible pour vous permettre de prendre rendez-vous : à compter de cette date, les rendez-vous se dérouleront le matin. Toutes les remises de titres se feront le mardi, mercredi, vendredi après-midi ou le samedi matin entre 10h00 et 12h00.

Des informations plus précises sur les prises de rendez-vous seront communiquées sur le site internet de la ville début septembre.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- Mercredi 5 juillet 2023
- Mercredi 20 septembre 2023
- Mercredi 25 octobre 2023
- Mercredi 6 décembre 2023

Le conseil municipal est un moment clé de la vie démocratique locale. À cette occasion sont débattus et votés le budget ou ses modifications ainsi que les orientations de la commune. À Pont-Château, il réunit l'ensemble des élus municipaux sous la présidence du maire. Les séances sont publiques*.



* Les séances sont filmées et diffusées en direct sur notre chaîne YouTube pour permettre au plus grand nombre d'assister au Conseil municipal à distance.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles et proches de

Jean SILLY, 87 ans	01.12.2022
Denise FOURAGE Vve JOALLAND, 82 ans	02.12.2022
Rémy FROCRAIN, 66 ans	09.12.2022
Nicole DAVAL ép. NIEL, 74 ans	18.12.2022
Guy BIORET, 74 ans	19.12.2022
Gabrielle ROLLAND Vve ANNEIX, 94 ans	19.12.2022
Renée PÉRAIS Vve MERCY, 94 ans	19.12.2022
Madeleine LAMY Vve PERRAIS, 91 ans	19.12.2022
Raymonde DUGUET Vve SIETTE, 85 ans	23.12.2022
Jeanne PABOIS Vve SÉROT, 100 ans	24.12.2022
Marie GUIVEL Vve GOURHAND, 82 ans	24.12.2022
Elisabeth NORMAND, 97 ans	30.12.2022
Suzanne REDOR Vve GAIGÉARD, 101 ans	31.12.2022
Louise MERLEAU ép. RIPOCHE, 96 ans	01.01.2023
André ROUSSEAU, 88 ans	03.01.2023
Daniel MARTIN, 74 ans	03.01.2023
Emile RIPOCHE, 96 ans	04.01.2023
Jocelyne BÉDIER, 56 ans	08.01.2023
Marie LEGENTILHOMME Vve OHEIX, 86 ans	14.01.2023
Patrick BOCQUEL, 69 ans	18.01.2023
Madeleine BARBOTIN Vve LABOÛÈRE, 90 ans	18.01.2023
Bernard RIALLAND, 60 ans	24.01.2023
Georges BILLY, 81 ans	25.01.2023
Gisèle AUDOUIS Vve CHÉDOTAL, 90 ans	27.01.2023
Thérèse DANAI Vve CHAPLAIS, 92 ans	28.01.2023
Jeanne GLOTIN Vve GATTEPAILLE, 92 ans	28.01.2023
Marie Odile FREOUR ép. RICHARD, 73 ans	28.01.2023
Joseph RAJALU, 88 ans	30.01.2023
Roger BELLIOU, 93 ans	02.02.2023

Pierre BRU, 85 ans	04.02.2023
Florent LE CLAIRE, 30 ans	05.02.2023
Fernande DEFRETIN Vve GLEBEAU, 102 ans	08.02.2023
Blandine MOISAN Vve MOISAN, 81 ans	11.02.2023
Marcelle LOREAU Vve DIEN, 95 ans	12.02.2023
Lucien CRAND, 85 ans	13.02.2023
Michel JOUIN, 75 ans	15.02.2023
Solanges JOALLAND Vve CHEVALIER, 101 ans	16.02.2023
Lucette LACHEREST Vve AMASSE, 98 ans	16.02.2023
Gabriel BICHON, 85 ans	17.02.2023
Joël BERTAUD, 76 ans	20.02.2023
Paul PASCUAL-RAMON, 85 ans	21.02.2023
Daniel EUGENE-EDOUARD, 88 ans	05.03.2023
Gérard PENNEGAT, 75 ans	05.03.2023
Christophe MAILLARD, 63 ans	06.03.2023
Jeanne MAHE Vve TACONNET, 89 ans	08.03.2023
Ginette SOHIER Vve DENIEL, 87 ans	10.03.2023
Josette DEMY Vve RUSSON, 95 ans	22.03.2023
Claude GOURHAND, 86 ans	24.03.2023
Jean AUDRAIN, 81 ans	24.03.2023
Anne MOYON Vve VINCE, 91 ans	29.03.2023
Dominique NICOLAU Vve LORENZI, 69 ans	01.04.2023
Camille LEBRUN, 70 ans	14.04.2023
Marie RICORDEL Vve SÉROT, 87 ans	17.04.2023
Odile CRUSSON, 72 ans	20.04.2023
Denis SÉGUY, 84 ans	21.04.2023
Yvonne CLODIC Vve MONTOIR, 85 ans	22.04.2023
Marcel COSNARD, 65 ans	25.04.2023
Francis DEBRAY, 90 ans	28.04.2023
Jean-Paul BUREAU, 78 ans	05.05.2023
Patrick FAISANT, 60 ans	06.05.2023
Christian DUVAL, 72 ans	07.05.2023
Georges LE FLOCH, 64 ans	07.05.2023
Fabrice PIED, 54 ans	10.05.2023
Jérôme PERRAIS, 46 ans	11.05.2023
Marie Thérèse GLAUMÉ Vve ORAIN, 95 ans	16.05.2023

PACS

Tous nos vœux de bonheur à

Pascal MAUMUSSON et Florence GILLIER	06.12.2022
Dylan MOYON et Benjamin FONTENEAU	20.12.2022
Constance PERION et Benjamin LEVRAUD	10.01.2023
Emerick LEBOT et Maeva DUCRAY	14.02.2023
Margot JOSSEAU et Jimmy LEHMANN	04.04.2023
Svetlana HAUW et Nathan CHEVOLLEAU	18.04.2023

Les Pont-Châtelains au rendez-vous !

RETOUR SUR UNE SAISON EXCEPTIONNELLE !

Après trois années empêchées par la crise sanitaire, une grande partie des spectacles de la saison 2022/2023 du Carré d'argent ont affiché complet ou approché le guichet fermé (*Incandescences*, Bachar Mar-Khalifé, Ayo, *Les yeux fermés...*). La majorité des spectateurs du théâtre municipal provient de Pont-Château et de la Communauté de communes de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, affirmant ainsi son rôle de théâtre de proximité tout en rayonnant sur un territoire élargi de Nantes à Vannes et de Saint-Nazaire à Redon. Ce fut aussi le retour sur scène des associations cette année, qui ont renoué avec la création et la diffusion

de leurs spectacles dans des conditions professionnelles. Ces rendez-vous complémentaires de la saison culturelle ont été également très prisés des spectateurs locaux.

LA SAISON CULTURELLE 2023/2024 SE DÉVOILE : DRÔLE, ENGAGÉE, SANS FRONTIÈRES

Mêlant artistes connus et à découvrir, humour et poésie, proximité et évocation, la nouvelle saison culturelle fait à nouveau la part belle au théâtre, à la musique et à la danse, pour petits et grands spectateurs. Les artistes choisis ont souhaité aborder notre monde d'aujourd'hui sous différents prismes : se raconter des histoires fantastiques pour réfléchir et rire de nos travers, revisiter

les musiques et danses du monde pour en découvrir des valeurs universelles, s'engager dans son art pour délivrer un message fort. Des temps de rencontres et d'échanges avec les artistes sont prévus tout au long de l'année : ateliers de pratiques artistiques, bords de plateau, apéro-danse, repas partagé.

La programmation détaillée du Carré d'argent est disponible sur www.carredargent.fr. Pour rester informés, vous pouvez également vous inscrire à la lettre d'informations. La plaquette de la saison sera disponible fin juin dans les commerces et au Carré d'argent. Si vous souhaitez la recevoir à votre domicile, vous pouvez transmettre vos coordonnées au service billetterie (contact ci-après).



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE : VENDREDI 8 SEPTEMBRE À 20H30

Un spectacle musical « poético-rigolo » pour se retrouver à la rentrée !

LE TEMPS DES SARDINES

Écrivaine, chroniqueuse et humoriste, Klaire fait Grr a le talent pour illustrer de façon décalée les travers humains. Son second degré et ses petites phrases bien senties font mouche ! dès 12 ans

NOS COUPS DE CŒUR

VIA INJABULO

La compagnie sud-africaine Via Katlehong, connue dans le monde entier pour l'énergie fulgurante et contestataire de ses danseurs, mélange de façon inédite le pantsula, proche du hip-hop, le step et le gumboots où les mains tapent en rythme sur des bottes de caoutchouc. Une fureur de vivre communicative !

mardi 17/10 - 20h30 ; dès 10 ans



CROSSBORDER BLUES

L'immense chanteur et joueur de banjo Harrison Kennedy, compagnon de scène de Stevie Wonder, s'unit à Jean-Jacques Milteau, harmoniste hors-pair, et au contrebassiste de renom Vincent Ségal pour un puissant hommage aux chants des plantations, des negro-spirituels et du folklore américain.

jeudi 9/11 - 20h30



©Arnaud Journé

LE DICTIONNAIRE AMOUREUX DE L'INUTILE

Découvert par le grand public à travers son personnage des Deschiens, François Morel enchaîne depuis les succès au théâtre où l'absurde et la poésie se côtoient pour mieux réenchanter notre quotidien. Avec *Le dictionnaire amoureux de l'inutile*, lui et son fils Valentin se jouent des mots pour célébrer l'inutile !

mercredi 6/12 - 20h30



©Alejandro Guerrero (3)

LA MÉTAMORPHOSE DES CIGOGNES

Récompensé par le Molière 2022 du meilleur Seul en scène, Marc Arnaud signe avec ce spectacle un monologue hilarant et touchant sur le désir de paternité. Alors que le corps médical attend des résultats, les errements du futur père deviennent de savoureuses anecdotes à travers une galerie de personnages à hurler de rire : le médecin anxigène, des amis aux conseils douteux...

vendredi 12/01 - 20h30

FAADA FREDDY

Avec le succès de son nouvel album et sa tournée internationale à guichets fermés, le soul man Faada Freddy confirme son incroyable talent de vocaliste hors norme. Accompagné de cinq choristes et avec pour seuls instruments sa voix et son corps, il emprunte aussi bien au rap, à la soul qu'au gospel. Irrésistible sur scène !

vendredi 2/02 - 20h30



©Omar Victor Diop

SOLIDARITÉ !

JE DEVIENS « SPECTATEUR SOLIDAIRE »

Vous aimez venir au spectacle et souhaitez soutenir la démarche solidaire du Carré d'argent qui favorise l'accès à la culture pour les familles, les personnes isolées ou en situation de précarité suivies par des travailleurs sociaux. Pour cela, vous pouvez majorer votre place ou votre pass de 1€, 5€, 8€, 10€ ou 12€ (don non déductible des impôts).

Grâce à vos dons la saison passée, une quinzaine de personnes ont pu assister aux représentations. Pour certains, vivre l'expérience d'un spectacle en live était une première. Merci à vous de permettre ce genre d'émotions !

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE

Accueil au guichet du Carré d'argent
Rue du Port du Four

lundi : 10h-13h & mercredi : 10h-12h / 16h-18h
• du 3 au 12 juillet
• à partir du lundi 28 août

Réservation en ligne : www.carredargent.fr
à partir du 1^{er} juillet

Infos billetterie
02 40 01 61 01
billetteriecap@pontchateau.fr



UN JOUR, UN LIEU

1855

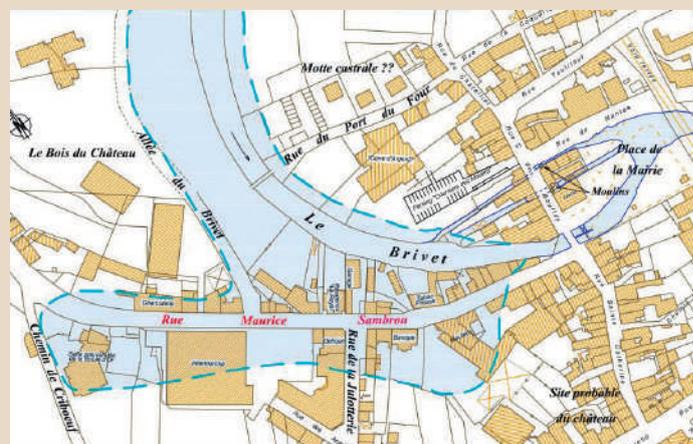
ET LA RUE SORTIT DE L'EAU !...

QUELLE RUE ? OÙ ? POURQUOI ? RÉSEAU ROUTIER ?

L'actuelle rue Maurice SAMBRON a été ouverte en 1855 à travers les marais et l'ancien étang du château sur la rive droite du Haut-Brivet, en amont du centre-ville. À cette époque, les décideurs et les aménageurs ne se préoccupaient pas des enjeux environnementaux !

Cette rue s'insère dans la nouvelle liaison entre Saint-Nazaire et Redon via Pont-Château. Il s'agit de la route départementale n°17 dont la réalisation est décidée par le Conseil général de Loire-Inférieure dans sa séance du 4 septembre 1849. Les travaux de construction doivent commencer en 1852 « aussitôt qu'il aura été possible de régler les indemnités à accorder aux divers propriétaires des terrains à occuper. »

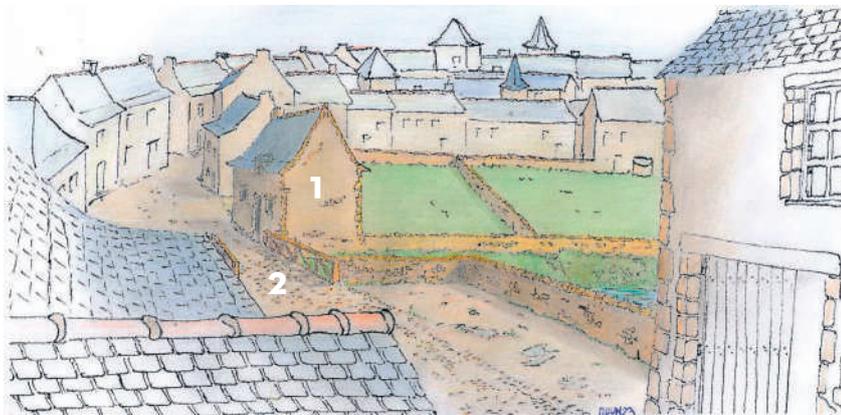
Une maison est démolie **1** à proximité du Pont du Brivet **2** pour ouvrir cette nouvelle route. Il faut aussi franchir de nombreux ruisseaux qui se jettent dans le Haut-Brivet au moyen d'aqueducs. En 1855, cette route est appelée Chemin de Grande Communication n°17 bis, puis Route départementale n°17. En 1931 elle est classée dans le réseau national sous le nom de Route Nationale 773. En 1973 elle revient dans le réseau départemental et prend le nom de Départementale 773. *A Martin*



© Francis Tillard 2011

En 1840, « la hauteur d'eau faisait un vaste étang de plus de 2 m d'élévation sur un périmètre de plusieurs lieues (...). Cette eau devenait limoneuse et putride ». **LA RUE Maurice SAMBRON N'EXISTAIT PAS.** En 1845, les moulins à eau mis en place par les Seigneurs de la ville, en fonction pendant 750 ans mais ne servant plus, sont supprimés ainsi que le système de retenue d'eau près du pont. Le Brivet revient dans son lit ; la zone marécageuse, rive droite, s'assèche. **Et en 1855, la rue sort de l'eau !** Pour rappeler cet épisode historique, le petit parking aménagé en 2020 porte le nom de «**Parking de l'ÉTANG du CHÂTEAU**».

PONT-CHÂTEAU en 1840 !



© Ébauche de restitution GuyM, d'après le Cadastre

APPELLATIONS SUCCESSIVES EN VILLE

* d'après les recensements de population

- *1861 - RUE DES MARAIS
 - *1866 - ROUTE DE ST-GILDAS
 - *1886 - RUE DE ST-GILDAS
 - 1975 - RUE MAURICE SAMBRON
- Maire de PONT-CHÂTEAU (1945-1973)

Cette rue continue jusqu'au quartier de La GRIVOISAI près du pont de la 4 voies. Après le giratoire, la route reprend son nom : RD 773.

LE MARAIS ÉTAIT BIEN LÀ... POUR PREUVES

La rue créée, les hommes s'installent. En « 1888, ville de Pont-Château au lieu-dit le MARAIS de l'AUMÔNERIE [Hôpital], (...) la parcelle de terre de 9 m 27 cm de façade sur la route de St-Gildas-des-Bois, et dans toute la longueur du marais jusqu'à la rivière » permet de construire la maison n° 14. *Archive famille Boucard*

En 1971, l'acheteur du n°13, sur l'autre côté de la rue, devient propriétaire d'une « maison d'habitation et de commerce bâtie sur PILOTIS ». *Archive famille Rousse*

La plupart des maisons en bordure de rivière ont été construites sur PIEUX DE BOIS que l'on peut voir parfois de l'estacade en période de basses eaux. Depuis les années 1960, toutes les réalisations immobilières de cette rue sont faites sur PIEUX EN BÉTON. « Le Brivet au cœur de la ville » HL Pt-Ch pages 57, 119 et suivantes



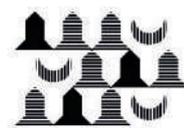
coll. Auguste Burban 1995

ÇA PENCHE ! Construite vers 1885, détruite après 1932, « cette maison reposait sur la tourbe, terrain très compressible, assis lui-même sur une couche d'argile molle de 5 m d'épaisseur »

quartiers d'été 2023

Vos rendez-vous estivaux
sont enfin de retour !

musique
concerts
sorties
festivités
événements
spectacles
forum



VILLE DE
PONT-CHÂTEAU
Activer la ville.

Programme joint à votre magazine et disponible sur pontchateau.fr

MARCHÉ DU LUNDI

Tous les lundis

De 8h00 à 12h30, allée du Brivet

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Tous les samedis

De 10h00 à 12h30, allée du Brivet

OUVERTURE DE LA BASE NAUTIQUE*

Location vélos, canoë kayaks, paddles simple (avec possibilité de faire l'escape canoë autour des découvertes archéologiques)

Juillet et août

Lundi de 14h à 18h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Samedi et dimanche de 10h à 18h

Réservation au 06 60 76 92 29

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 24 juin

De 18h à 1h, place Dominique David et rues du centre-ville

RANDO CRÊPES

Mercredi 5 juillet

À 19h30, Chalet de Coët-Roz
Inscriptions sur place : 2.50€ adulte et 1€ enfant de 6 à 12 ans

ANIMATIONS VALLON DES BUTINEURS*

Du 15 juillet au 30 août

Infos et réservation via l'Office de Tourisme

13 JUILLET EN FÊTE

Jeudi 13 juillet

À partir de 19h, site de Coët-Roz
DJ, restauration sur place et feu d'artifice à 23h

LES MERCREDIS DU BRIVET

Mercredis 19, 26 juillet et 2 août

À partir de 18h30, place Dominique David
Animations, spectacles, concerts

RENCONTRES FRANCO-AMÉRICAINES

Jeudi 17 août

20h30, Carré d'argent

BAL DES POMPIERS

Samedi 26 août

À partir de 18h30, caserne de Pont-Château
Animations, restauration, buvette, feu d'artifice

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 septembre

De 9h à 13h, gymnase du Landas
Plus d'infos : info@oms-pontchateau.com ou evenements@pontchateau.fr

LES SÉRÉNADES

Du 1^{er} au 3 septembre

De 19h à 23h, villages
Sur serenades.fr

OUVERTURE SAISON CULTURELLE

Vendredi 8 septembre

20h30, Carré d'argent
Humour musical « Le temps des sardines » et présentation de la saison 2023/2024
www.carredargent.fr

VINTAGE MUSIC

Samedi 9 septembre

Jardins du Carré d'Argent
Concerts, bar

VINTAGE RIDER

Dimanche 10 septembre

Rues du centre-ville
Déambulations de motos dans la ville

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 18 novembre

À partir de 10h30, Boule d'or et jardins de Nassau

Ouvert aux habitants arrivés depuis l'été 2022

Pré-inscription via evenements@pontchateau.fr

ANIMATIONS DE NOËL

Samedi 9 et dimanche 10 décembre

*Office de Tourisme
Entre Brière et Canal

3 rue du Châtelier à Pont-Château - 02 40 88 00 87

Juillet et août du lundi au vendredi 10h-12h30 /
14h-18h - samedi 10h-12h30



LIVIE BURQUIER
VICE-CHAMPIONNE D'EUROPE 2021



CHAMPION EUROPE • JH
LEO BISIAUX



CHAMPIONNATS D'EUROPE CYCLO-CROSS UEC



PONT-CHÂTEAU
3, 4 ET 5 NOVEMBRE 2023

WWW.CYCLOCROSS-PONTCHATEAU.COM



UEC Official Partners

Comité Official Partners